

1785 Excellent.

MME MARIE-MICHÈLE MONDOR:

1790 C'est tout.

LE PRÉSIDENT:

C'est beau?

1795 **MME MARIE-MICHÈLE MONDOR:**

Oui. Merci.

LE PRÉSIDENT:

1800

Alors, je vous remercie beaucoup. On va prendre une pause d'environ quinze (15) minutes. Et on recommence à quinze heures (15 h).

- PAUSE -

1805

- REPRISE DE LA SÉANCE -

LE PRÉSIDENT:

Est-ce que... madame Adr anne Dionne-Boulard. Merci.

1810

Alors, vous avez   peu pr s une dizaine de minutes maximum, pour nous pr senter votre m moire. Et par la suite, on va vous poser des questions.

MME ANDR ANNE DIONNE-BOULARD:

1815

Parfait. Merci beaucoup. Excusez-moi, j'ai une petite extinction de voix. Donc... donc, je me présente, Andréanne Dionne-Boulard. Je suis coordonnatrice et hortultrice pour l'organisme Pro-Vert Sud-Ouest.

1820 Donc, on agit principalement à Saint-Henri, à Ville-Émard/Côte Saint-Paul. Mais aussi plus largement, donc, aussi à Lachine, LaSalle, une partie de Ville-Marie, grâce au canal de Lachine. Donc, on s'occupe de la propreté et de la valorisation, sur le Canal de Lachine, depuis deux mille neuf (2009). Donc, c'est sûr que c'est un territoire, là, qui nous... qui nous préoccupe beaucoup, et les environs.

1825 Donc en fait, quand on a vu, justement, les différentes consultations, notre ligne directrice était surtout par rapport aux mesures de mitigation, de l'échangeur Turcot. On a été très actifs, là, dans Mobilisation Turcot, bon, depuis deux mille sept (2007). Donc c'est sûr que ça nous... ça nous préoccupe beaucoup, parce que, étant donné... il y a eu plusieurs recommandations qui ont été
1830 faites dans le cadre des audiences du BAPE, donc, qui n'ont pas, malheureusement pas été prises en compte. Donc, c'est sûr que la population doit subir en fait, toutes ces conséquences-là au niveau de la qualité de l'air, au niveau de l'enclavement aussi. Donc, c'est sûr qu'on a un souci, justement, qu'il y ait une considération des populations qui vivent sous l'échangeur, et autour en priorité, en fait.

1835 Aussi, justement, au niveau de la qualité de l'air, si on prend, disons le calculateur du gouvernement du Québec donc, en fait, on a environ, je dis environ trois cent mille (300 000) véhicules, là, qui va passer sur l'échangeur. Il y a eu une augmentation de vingt-cinq pour cent (25 %)
1840 de la capacité depuis deux mille sept (2007). Donc, en fait, pour réduire, justement, les gaz à effet de serre, donc, je pense au méthane, le dioxyde de carbone, l'oxyde nitreux, en fait, on aurait l'équivalent de trois cent soixante mille (360 000) arbres à planter pour compenser ces émissions de gaz à effet de serre, dans le territoire autour de l'échangeur. Je sais que le ministère des Transports avait proposé de les mettre un peu partout sur leur territoire. Mais ça serait quand même important qu'ils soient aux abords de l'échangeur. Donc, c'est sûr que c'est une pression verte
1845 énorme. Mais c'est vraiment nécessaire. Je pense qu'on était à quatorze (14) ou vingt (20) fois le parc Angrignon, en termes de surface verte.

1850 Donc, c'est sûr que c'est... c'est vraiment une préoccupation pour nous, qu'il y ait une densification végétale importante d'arbres, d'arbres matures, si possible. Je sais que le ministère des Transports vont planter, parfois, des petites... des petites carottes. Donc, ça serait vraiment d'implanter, là, des arbres matures, le plus possible, encore là pour améliorer la qualité de l'air. Donc, une canopée... une canopée importante, là, sur le site.

1855 Donc, c'est sûr que ça va influencer au niveau des aménagements comme tels, parce qu'on veut... il faut absolument qu'il y ait plus d'arbres. C'est une nécessité, là. Donc, c'est sûr qu'il y a un côté esthétique, le côté aménagement du parc, des jeux, des sentiers, *et caetera* qui est à prendre en compte. Mais je pense qu'il y a une possibilité de le faire, justement, très... très dense, sur le... sur le site. Donc, voilà. Ça, c'était notre préoccupation très importante. Donc, il y a plusieurs... si jamais vous cherchez, il y a plusieurs calculateurs, justement, de gaz à effet de serre, mais au
1860 niveau des recommandations d'Environnement Canada, en fait, un arbre peut justement absorber jusqu'à une tonne (1t) de CO₂. Donc, c'est ça, c'est presque un pour un. C'est relativement facile pour le calcul. Donc, voilà.

1865 Pour justement, au niveau de la chaleur en... justement, au sol dans les alentours de l'échangeur, on a le territoire du... aux abords de l'échangeur, et si je regarde la carte des îlots de chaleur, on est rouge partout. Je prenais par exemple, nous, justement, on s'occupe, là, du verdissement sur le canal Lachine et la bande du canal Lachine, c'est à peu près trente mètres (30m). C'est quand même trente mètres (30m) de... bon, de gazon, on a des buttes, on a des arbres, pas beaucoup, mais on a quand même un couvert végétal présent. Et, on passe du rouge
1870 au orange au beige. Donc, on n'est pas encore dans le vert, alors qu'on a trente mètres (30m), de surface de verdure.

1875 Donc c'est sûr, qu'encore là, ça revient au fait de verdir, là, massivement. Mais je pense, évidemment, à la santé des gens qui passent... qui passent sur le parc et aussi sur la bande verte. C'est le même... la même inquiétude. Donc, c'est aussi d'avoir un... c'est ça, un couvert végétal, qui est important sur le site.

Donc disons, je pense, s'il y a un trottoir, en fait, sur Notre-Dame, pour avoir accès au parc, et il y a une butte après le trottoir, bien que cette butte-là soit vraiment verte.

1880

Excusez-moi. Donc, on en a parlé tout à l'heure, évidemment l'aménagement d'un parc, que ça soit à Montréal, il y a eu les cas aussi à New York, quand on mettait un beau parc verdoyant, ça attirait évidemment, bon les promoteurs immobiliers. Donc, c'est sûr qu'on veut que ça soit vert. On veut que... pouvoir respirer dans le secteur, mais c'est ça, on veut aussi pouvoir y vivre de manière abordable. Donc, c'est sûr que c'est mon inquiétude, parce qu'on est... en fait, on est passé dans les... comment dire, dans les audiences du BAPE... les audiences du BAPE, en fait, la Ville voulait acquérir ce site-là pour faire un écoparc industriel. Donc, favoriser les zones d'emploi, et *caetera*, mais n'était pas nécessairement fermée au résidentiel. Donc là, c'est sûr que ce n'est pas une bonne nouvelle pour nous que ça soit un parc, un mégaparc et non un projet immobilier de grande envergure. Donc c'est sûr que c'est une inquiétude pour nous, que la zone industrielle, la zone d'emploi soit maintenue. Ou des logements sociaux aussi. Et non que ce soit densifié au niveau des condos, là, sur le... sur le secteur bloquant, disons, parce que maintenant le canal Lachine est bloqué. Comme tel, la vue est bloquée à certains endroits. L'accès aussi, physique, est bloqué à certains endroits. Donc on ne veut pas nécessairement recréer ça avec le grand parc. Donc, il n'y a pas beaucoup d'espace de toute manière, pour pouvoir densifier au niveau des habitations.

1885

1890

1895

Donc, la partie dans le guide, justement, le guide disait dans la vision, dans les objectifs, encourager la revitalisation des quartiers entourant le nouveau parc dans un secteur visé par une stratégie de développement économique. Donc, donc, c'est sûr que bon, il y a des industries qui sont déjà, là. Il n'y a pas beaucoup de sites industriels à Montréal et donc, puis ce n'est pas parce que ce n'est pas un besoin. Je pense qu'il y aurait d'autres aussi compagnies qui pourraient s'installer. Mais c'est sûr qu'un développement... un développement immobilier privé uniquement, ça engendrait... bien l'augmentation des loyers résidentiels et commerciaux aussi. Ça serait une gentrification commerciale aussi. Il y aurait un déplacement des commerces et des locataires qui sont existants.

1900

1905

1910 Il y a plusieurs commerces qui sont déjà... qui sont déjà présents. Donc, c'est ça, il y aurait une concentration résidentielle dans un secteur, bien déjà industriel. Donc ce n'est pas nécessairement la meilleure place pour vivre. Quand justement, tu es à faible revenu, tu n'as pas le choix. Donc, un logement social serait vraiment très bien... serait bienvenu, justement, même si c'est dans un secteur industriel, même si c'est dans un secteur, bon, pollué. Ça serait... ça n'empêche pas les gens de se rendre là.

1915 Donc, c'est un secteur qui très excentré aussi. Il n'y a pas de... il n'y a pas de commerces à proximité. Il n'y a pas de... je veux dire il y a des grandes industries, mais ce n'est pas... il n'y a pas de... d'épicerie, *et caetera*, donc, ça ce serait un peu... un peu complexe. Donc, c'est pour ça que la priorité, au niveau du commercial, industriel, ce serait mieux.

1920 Au niveau... je pense que ça a probablement été dit aujourd'hui, hier en fait, c'est de pouvoir créer un maillage avec la falaise Saint-Jacques, et la bande verte, et le canal Lachine. Donc, de créer un écoterritoire, bon, massif. Pas tout de suite pour le canal Lachine, même si on le rêve, mais bon... donc, c'est vraiment de... de... comment dire, de protéger cet espace-là donc, la falaise Saint-Jacques, même si c'est un écoterritoire, l'entretien laisse un peu, à... bon, à désirer. La protection du site comme tel, les zones tampons, qui devaient être préservées, il y a eu un peu de difficulté de ce côté-là.

1930 Mais... je pense que c'est vraiment important de voir ça comme un tout. Juste par le... disons par le domaine bioclimatique, par la biodiversité qui sont présents, de maintenir cette biodiversité-là parce que ça va être la faune qui est présente sur la falaise Saint-Jacques va se déplacer sur le parc, qui vont se déplacer jusqu'au canal de Lachine. On a des espèces bien précises. Il y en a... il y a d'espèces fauniques, là, qui sont sur le canal de Lachine, encore plus sur la falaise Saint-Jacques. Donc, de maintenir, évidemment un... une flore relativement similaire, très diversifiée, indigène si c'est possible, mais justement que ça puisse se ressembler. Je pense en fait dans le sud-ouest de Montréal, on est dans le domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme.

1940 Donc, la falaise... sur la falaise Saint-Jacques, il y a beaucoup de peupliers, donc, aussi d'ajouter des peupliers sur la bande verte. Donc, dans la falaise Saint-Jacques, il y a des espèces exotiques récentes qui sont présentes. Je pense au nerprun cathartique. Selon le rapport écologique, donc, on a le nerprun cathartique, on a l'alliaire officinale, donc qui sont présents. Donc c'est important. Oui, on craint un mégaparc, mais il faut quand même faire attention, là, justement, de bloquer les espèces exotiques envahissantes.

1945 Donc, ça va aussi avec la protection de certains espaces qui n'auraient pas de piétinement, qui ne pourraient pas avoir de vandalisme, justement pour protéger la faune et les habitats qui sont présents. Donc...

LE PRÉSIDENT:

1950 Il vous reste à peu près une minute pour...

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

1955 C'est parfait.

LE PRÉSIDENT:

1960 C'est bon?

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

1965 Merci, oui. Donc, c'est ça. Donc, protéger les habitats. Donc, délimiter des espaces qui vont être exclusifs pour la faune présente, parce que, bon, le lien nord-sud, on espère qu'il va être vert, qu'il va faire passer aussi la faune, ça ne sera pas juste pour les vélos et les pétions. Donc, voilà.

LE PRÉSIDENT:

1970 Ça va. On vous remercie beaucoup. Quelques questions. D'abord, on est très intéressés par la façon que vous amenez la... toute la question des... de la compensation des gaz à effet de serre. Et on vous demanderait, si c'était possible de nous faire part de vos sources pour la compilation de cette donnée qu'on trouve super intéressante.

1975 Si on comprend bien, ça prendrait trois cent soixante mille (360 000) arbres pour compenser?

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

1980 Exactement. Exactement. En fait, c'est ça, il y a gouvernement... bien pour la... un arbre équivaut à une tonne de gaz à effet de serre. En fait, ça va être vraiment Environnement Canada qui donne... disons nous, on a bénéficié beaucoup du programme ÉcoAction, donc, c'est nos chiffres. En fait, c'est nos livrables. Tu sais, tu mets un arbre, O.K., tu as une tonne (1t) de gaz à effet de serre. Ça dépend de l'arbre évidemment. Mais quand on a une grande... je veux dire, il faut avoir une grande masse. En fait, il faut que l'arbre soit vraiment dense comme tel. Donc, plus il
1985 est grand, plus il va capter des... justement des gaz à effet de serre. Donc pour Environnement Canada, justement, c'est notre... notre livrable par rapport à ça. Et au niveau du calcul des gaz à effet de serre par rapport aux différents véhicules donc, il y a le FAQDD, il y a... excusez-moi, nos sources, c'était... le ministère de la Faune.

1990 **LE PRÉSIDENT:**

Bien, vous pouvez en faire à madame Beaudry et on apprécierait beaucoup.

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

1995 Bien sûr.

LE PRÉSIDENT:

2000 Autre question, vous avez évoqué dans votre mémoire toute la question de l'entretien
bénévole que font les citoyens pour nettoyer les déversements par les commerces. Donc, est-ce
que vous pouvez nous en dire plus sur ces initiatives de nettoyage et... et avez-vous des chiffres
ou des anecdotes à nous dire par rapport à des choses que vous avez faites dans ce contexte-là?

2005 **MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:**

2010 Oui, en fait, nous c'est principalement justement sur le canal Lachine. Donc, on va nettoyer
des... justement les berges, on va nettoyer les... le parc comme tel, mais je dirais que le dommage
est surtout pour les... en fait, au niveau des berges. Donc c'est là où, évidemment, tous les déchets
vont se ramasser, donc c'est vraiment important de nettoyer les berges comme telles. Évidemment,
les petit déchets, s'il y a un parc, on va avoir beaucoup de petits déchets qui sont nocifs, donc c'est
important de... c'est ça, de ramasser. Donc, c'est... c'est... il y a beaucoup de mobilisation au
niveau des... au niveau des citoyens, justement pour ramasser des espaces, mais dans un secteur
2015 protégé comme tel, il faut quand même qu'il y ait de l'entretien en amont, que ce soit par la Ville, ou
bon, par le ministère des Transports. Donc, ne pas juste compter sur, en fait, sur les citoyens.

LE PRÉSIDENT:

2020 Merci. Marie-Claude?

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

2025 Vous avez parlé d'une création d'une canopée importante, votre trois cent soixante mille
(360 000) et tout. Comment... bien c'est ça, on se posait la question, comment assurer la pérennité,
parce qu'on a bien beau planter, vous avez mentionné aussi la grosseur de plantation, et tout ça.
Mais est-ce que vous avez un pronostic au niveau d'une succession végétale? Oui, il y a des zones
qui pourraient être plus protégées, moins accessibles? Est-ce que vous pouvez élaborer un petit
peu plus là-dessus?

2030

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

2035 Oui. En fait , normalement, on va... il y a comme la stratégie de planter un peu plus petit, mais de suivre l'arbre plus longtemps. Donc c'est sûr que son implantation va être, comment dire, plus durable comme tel, pour un plus jeune arbre. Mais étant donné le contexte où il va avoir de la circulation – je parle des gens qui vont passer, et qui vont piétiner. Il va peut-être avoir des castors qui vont ronger les troncs. Donc, c'est vraiment... même avec des protections de tronc, ça peut être très fragile. Surtout dans un milieu qui est un peu... qui est très organique, qui est très diversifié. Donc ça peut être... ça peut être dangereux. Ça fait que c'est sûr que je vais plus opter sur des
2040 arbres de grand calibre, quatre-vingts millimètres (80mm) et plus, bien plantés, bien entretenus pendant au moins, je dirais, trois (3) ans et ensuite ils vont avoir une viabilité presque certaine, en fait. Dans ce processus-là, nous, on aurait peut-être un deux pour cent (2 %) de pertes. C'est vraiment... Puis il faut le prévoir en amont. Je veux dire, il faut vraiment prévoir l'entretien en amont. Souvent, c'est ça, on a des beaux projets, des grands projets, on va mettre tout l'argent évidemment,
2045 sur l'établissement, mais moins sur le suivi comme tel. Donc c'est sûr qu'il faut considérer un suivi, par la suite.

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

2050 Et en termes de succession, est-ce que vous voulez... parce que vous mentionnez au niveau de l'érable jusqu'à l'érable à caryer. Est-ce que vous voulez une représentation de cette succession-là?

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

2055 Oui, exactement. C'est ça.

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

2060 C'est ça, oui?

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

C'est sûr qu'il faut qu'il y ait... qu'il y ait une diversité.

2065

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

Une diversité.

2070

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

Justement, que ce soit prévu, là, évidemment, les différentes... nombre d'espèces, selon la grandeur du territoire. Donc c'est vraiment important.

2075

MME MARIE-CLAUDE MASSICOTTE, commissaire :

Merci.

2080

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

Dans votre mémoire, vous nous alertez par rapport au risque de précarisation et de gentrification liée à la revitalisation urbaine. Est-ce que vous voyez par ailleurs des avantages à cette revitalisation-là? Pouvez-vous nous en parler?

2085

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

Oui. Au niveau de la revitalisation?

2090

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

La revitalisation, oui.

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

2095 Tout à fait. Bien justement, au niveau de la qualité de l'air, vous parlez de la gentrification, ou du...

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

2100 Revitalisation dans un secteur aux abords du parc?

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

2105 Oui. En fait, je vois beaucoup... beaucoup de potentiel, justement, au niveau industriel et commercial comme tel, parce qu'en fait, comment dire, les gens qui se déplacent jusque-là, c'est pour aller vers l'ouest, nécessairement, soit par le transit ou pour aller justement dans cette zone industrielle là. Il y a le clos de la Ville de Montréal, du sud-ouest, en fait, qui est là, donc c'est sûr que c'est des camions, les gens vont là, sur Notre-Dame, en fait, pour aller dans cette... dans ces différentes industries-là ou pour transiter vers le sud-ouest comme tel... vers l'ouest, pardon.

2110 Mais c'est sûr que d'amener plus de commerces, d'industries, ça pourrait être... ça pourrait être intéressant, mais c'est sûr que la vocation sur les abords du canal de Lachine sont principalement, justement, industriels, puis ça peut rappeler aussi ce côté historique là, en même temps.

2115 **MME DANIELLE LANDRY, commissaire :**

2120 O.K. Tantôt, vous nous parliez des risques, en fait, associés à ça qui pourraient aussi amener de la gentrification. Est-ce que vous avez des exemples qui nous montrent comment ça peut être possible de concilier, donc revitalisation avec amélioration des conditions pour des populations plus vulnérables?

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

2125 Oui, bien je pense au Skyline...

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

O.K.

2130

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

... Skyline Landscape à New York.

2135

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

Oui.

MME ANDRÉANNE DIONNE-BOULARD:

2140

Donc, c'est vraiment un projet, comme justement, on en parlait dans le BAPE, là, au niveau des TOD, vraiment des quartiers complets, que tu travailles là, tu vis là, puis tu vis bien, quand même, dans ces secteurs-là, puis le parc comme tel, j'espère que ça va être surtout pour les... les populations montréalaises, en tout cas, en général.

2145

Si c'est une optique tourisme, ou quoi que ce soit, ça va être un peu... il n'y a pas tant d'accès, *et caetera*. Donc, ça serait vraiment pour les... la population locale. Mais ça serait... on a le Village Turcot pas loin, on a le Village des Tanneries pas loin. De pouvoir, justement, offrir des emplois à proximité.

2150

J'en connais qui habitent à Verdun, qui travaillent à Kruger, qui est sur la rue... la rue Notre-Dame, ce n'est pas très loin. Tant mieux si les gens du secteur ouest de Saint-Henri peuvent trouver des emplois aussi. C'est très... c'est très pratique, on peut le faire à pied, ou en bus, donc, à mon

2155 avis, ça, ça serait une solution gagnante, de voir ça comme un... comme un ensemble, donc, pour la population locale.

MME DANIELLE LANDRY, commissaire :

2160 Merci. Voilà. Merci beaucoup.

LE PRÉSIDENT:

Merci beaucoup. J'inviterais maintenant monsieur Francis Tétrault, s'il vous plaît.

2165 **M. FRANCIS TÉTRAULT:**

Bonjour.

LE PRÉSIDENT:

2170 Alors, vous avez à peu près... une dizaine de minutes max. Et ensuite, on a des questions pour vous.

M. FRANCIS TÉTRAULT:

2175 Ça marche.

LE PRÉSIDENT:

2180 Merci.

M. FRANCIS TÉTRAULT:

Je n'en espérais pas moins.